



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



Région Martinique



Conseil Général  
de la Martinique



Cabinet du préfet

Fort-de-France, le 29 juillet 2013

## Communiqué de presse

### **Mobilisation conjointe de l'État et des collectivités autour des questions de sécurité et de prévention**

Le préfet de la Martinique, le président du conseil régional, la présidente du conseil général et le président de l'association des maires se sont réunis ce lundi 29 juillet afin d'évoquer les problématiques de sécurité et de prévention de la délinquance auxquelles la Martinique est confrontée.

Ils sont convenus de mettre en œuvre une stratégie conjointe en matière de prévention, structurée autour d'un nombre resserré d'actions. Ces actions permettront de mieux organiser la réponse des pouvoirs publics face aux problèmes liés aux violences, à la question de l'insertion des mineurs et des jeunes majeurs, à la circulation des armes et des stupéfiants, à l'exercice de l'autorité parentale, au décrochage de certains jeunes du milieu scolaire, ou encore à la récidive.

Cette stratégie, conçue à l'échelle de toute la Martinique, mobilisera l'ensemble des acteurs locaux, au premier rang desquels les maires. Son élaboration va faire l'objet de plusieurs groupes de travail qui remettront leurs premières conclusions pour la mi septembre. Le conseil de prévention de la délinquance sera saisi pour avis afin de permettre son adoption, puis son lancement avec l'ensemble des partenaires et acteurs concernés au début du mois d'octobre.

Les dispositifs d'intervention propres à l'État et aux collectivités seront mobilisés pour en assurer la mise en œuvre concrète.

#### Contact presse

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03

[nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)